

TERMES DE REFERENCES

Réalisation d'un diagnostic des enjeux de genre et d'inclusion sociale (GESI) et d'un plan d'action GESI du projet *Accompagner le renouvellement et la mise en œuvre des engagements climatiques de la Côte d'Ivoire*

Table des matières

1	Informations générales	3
2	Contexte	3
3	Objectif(s) de la prestation	4
4	Détails de la prestation attendue	4
4.1	Réalisation d'un diagnostic sur les enjeux de genre	4
4.2	Définition d'un Plan d'action genre pour le projet	5
4.3	<i>Elaboration et mise en œuvre d'un programme de formation et de renforcement des capacités</i>	5
5	Méthodologie attendue	6
6	Durée estimée de la prestation et calendrier prévisionnel	6
7	Livrables attendus	7
8	Validation des livrables	8
9	Compétences attendues	8
10	Contenu de l'offre technique et financière	9
11	Critères d'évaluation	9
	Annexe 1 – Format de Plan d'action genre	10

1 Informations générales

Type de contrat : prestation de services (CPS) d'expertise individuelle

Localisation : home office et déplacement en Côte d'Ivoire (Abidjan)

Durée : période de mars à juin 2023

Début de mission : 15/03/2022

Date limite de candidature : 23/01/2023

Montant maximum : 45 000 euros

Référence du projet : 21DDU0C145

2 Contexte

Dans le cadre d'une délégation de fonds de l'Union européenne, Expertise France va mettre en œuvre un projet d'accompagnement du renouvellement et de la mise en œuvre des engagements climatiques de la Côte d'Ivoire à partir de janvier 2023.

L'Accord de Paris, en tant qu'instrument universel de mise en œuvre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), s'est fixé comme objectif de limiter l'augmentation du réchauffement à 2°C, voire 1,5°C à l'horizon 2100. A l'instar des autres parties de la CCNUCC, la Côte d'Ivoire a présenté ses engagements climatiques sous la forme d'une Contribution déterminée au niveau national (CDN) dans laquelle le pays s'était engagé à réduire de 28,5% ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030. Comme le prévoit l'Accord de Paris, cet objectif a été revu à la hausse dans la version révisée de la CDN ivoirienne en date de mai 2022. La Côte d'Ivoire s'engage ainsi à réduire ses émissions de GES de 30,41% d'ici 2030 par rapport à un scénario de référence.

Dans cette dynamique, ce projet, d'une durée de 4 ans et d'un budget total de 5,9 millions d'euros, vise à rehausser la performance climatique de la Côte d'Ivoire en accompagnant le Gouvernement ivoirien dans la mise en œuvre et le suivi de ses engagements climatiques (tant d'atténuation que d'adaptation) selon une approche participative et inclusive (objectif spécifique du projet).

Pour ce faire, le projet contribuera à l'atteinte de trois principaux résultats :

- Le suivi de la mise en œuvre de la CDN et son rapportage sont coordonnés par le MINEDD. (création d'une structure interministérielle Climat centralisation des mécanismes de MRV, révision de la CDN – listes des activités non exhaustive)
- La stratégie nationale Climat est déclinée et intégrée dans des politiques nationales transversales et sectorielles. (renforcement des capacités de points focaux sectoriels et de parlementaires, financement d'études de préféabilité – listes des activités non exhaustive)
- Les enjeux liés aux changements climatiques sont davantage connus par les acteurs non étatiques (cycles de formations pour des acteurs clés, financement d'initiatives de la société civile – listes des activités non exhaustive)

Dans le cadre de sa stratégie pour l'égalité de genre, Expertise France œuvre pour une plus grande intégration du genre dans les actions de l'agence, en garantissant et renforçant l'opérationnalisation de la systématisation du genre dans tous les secteurs d'activité de l'agence.

La Côte d'Ivoire s'est déjà dotée d'outils pour prendre en compte le genre dans sa politique climatique, notamment, la [Plateforme Nationale Genre et Changements Climatiques](#) qui a été créée pour favoriser la synergie d'action Genre et Climat. De plus, la Côte d'Ivoire a inscrit dans sa CDN révisée de 2022 la prise en compte des enjeux transversaux comme le genre pour la mise en œuvre de ses engagements Climat ainsi que son impact pour l'amélioration de la gouvernance Climat (notamment en milieu rural).

Le projet sera mené avec le Ministère de l'Environnement et du développement Durable (MINEDD) et réalisera le renforcement de capacités sur les enjeux climats de différents acteurs : des fonctionnaires, des parlementaires, d'élus locaux et d'acteurs de la société civile.

3 Objectif(s) de la prestation

L'objectif de la prestation visée est d'accompagner Expertise France dans l'analyse et la prise en compte des enjeux GESI, avec la réalisation d'un diagnostic GESI. Le/la Consultant.e fournira également des recommandations pour l'intégration du genre dans le projet sous la forme d'un plan d'action GESI spécifique, permettant une intégration transversale de ces enjeux sur le projet, dans une perspective de transformation sociale durable. Ces recommandations peuvent impliquer de nouvelles activités dans le plan de travail, avec des indicateurs pertinents, des cibles, des moyens de vérification, des partenaires potentiels pour la mise en œuvre.

Le/la Consultant.e aidera également à déterminer comment définir et mesurer le succès dans les domaines de mise en œuvre du projet.

4 Détails de la prestation attendue

Sous la supervision générale du/de la responsable de pôle, et sous la supervision directe du/de la chargé.e de projet au siège puis du/de la chef.fe de projet, le/la Consultant.e effectuera les tâches suivantes :

A – Tranches fermes :

4.1 Réalisation d'un diagnostic sur les enjeux de genre

La première partie de la prestation consistera en la réalisation d'un diagnostic détaillé sur la situation de référence en matière de genre, couvrant les points suivants :

- Analyse synthétique et opérationnelle du cadre politique, légal et institutionnel en matière de genre.
- Cartographie des parties prenantes sur ces enjeux dans le périmètre géographique et/ou sectoriel du Projet, incluant les acteurs publics, privés, OSC, PTF, etc.
- Analyse des capacités du MINEDD dans l'intégration des enjeux genre en interne et dans ses activités, en lien avec le secteur et les objectifs du Projet (engagements internes, ressources, projets et partenariats en cours ou passés, etc.). Sur cette base, les besoins en formation et assistance technique seront identifiés.

En articulant apports théoriques et enquête de terrain, le Prestataire mettra aussi en évidence les enjeux de genre pertinents dans le cadre du projet et du périmètre sectoriel et géographique dans lequel celui-ci s'inscrit. L'analyse caractérisera aussi les impacts générés du changement climatique et la vulnérabilité différenciée selon le genre – et éventuellement d'autres facteurs – au changement climatique et à ses effets.

L'analyse s'inscrira dans une perspective intersectionnelle, i.e. prenant en compte les interactions entre les différentes catégories d'appartenance (réelles ou supposées) des individus, et leur influence dans la production et la reproduction des inégalités sociales : genre, âge, appartenance communautaire, classe sociale, handicap, orientation sexuelle, etc.

4.2 Définition d'un Plan d'action genre pour le projet

Dans un second temps, et sur la base du diagnostic préalablement réalisé et du contenu proposé pour le projet, le Prestataire construira, en coordination et collaboration avec les parties prenantes du projet le Plan d'action genre (PAG) du Projet TBC.

Ce PAG intègrera la définition d'un objectif transversal de réduction des inégalités femmes-hommes pour le projet, dans une perspective de transformation sociale.

Cet objectif sera décliné en un ensemble d'activités pour le projet, intégrées au sein des composantes du projet - notamment dans le cadre logique et la programmation - décrites de manière précise et opérationnelle et assorties des mesures de suivi-évaluation.

Le Plan d'action sera présenté de manière synthétique dans le format proposé en Annexe 1. Il devra comprendre : des ressources humaines et financières, des responsabilités pour la mise en œuvre, des éléments de formation et/ou de renforcement de capacités si nécessaire, un dispositif de suivi-évaluation. En tant que de besoin, il sera accompagné d'un narratif détaillant le contenu des activités proposées.

Pour ces tranches fermes, le nombre de jours estimés est de 30 jours.

B- Tranches optionnelles :

4.3 Elaboration et mise en œuvre d'un programme de formation et de renforcement des capacités

Dans un troisième temps, le Prestataire élaborera et mettra en œuvre un programme de formation et de renforcement des capacités en matière d'intégration du genre dans les politiques climatiques. Ce programme sera au profit des parties prenantes y compris les parlementaires et les organisations de la société civile (OSC). Les parties prenantes bénéficieront de l'élaboration d'un guide spécifique. Ce programme accompagnera dans la mesure du possible le processus de la mise à jour de la CDN ivoirienne.

Le/la Consultant.e soumettra un programme de renforcement des capacités détaillé incluant les objectifs pédagogiques, le programme détaillé de chaque thème de formation et le planning de mise en œuvre.

Pour chaque session de formation, le/la Consultant.e effectuera une évaluation des connaissances des participant.e.s avant et après ladite session et ce, pour évaluer l'impact de la formation réalisée et proposer le cas échéant, des recommandations pour répondre aux besoins en formation(s) complémentaire(s) à réaliser.

5 Méthodologie attendue

La méthodologie devra inclure, a minima :

- Une revue bibliographique sur les enjeux de genre en Côte d'Ivoire en lien avec les enjeux secteur du changement climatique : documents de politiques, travaux de recherche, enquêtes sociodémographiques, etc.;
- Des entretiens avec des personnes-ressources ;
- Des enquêtes de terrain, si nécessaire ;
- Un ou plusieurs ateliers pour la co-construction du PAG du Projet ;
- Des points de rendez-vous avec Expertise France et les partenaires du projet, a minima au démarrage et à la fin de la prestation, et si nécessaire durant l'exécution du marché.

La prestation devra, par ailleurs, s'assurer de répondre aux points d'attention ci-après, en lien avec la définition du projet associé :

- L'intégration de l'autonomisation des femmes et de la réduction structurelle des inégalités est transversale au projet ;
- Les actions genre ont un impact géographique et/ou temporel au-delà du périmètre du projet;
- L'analyse de la situation de référence intègre des données sexo-spécifiques, une analyse des barrières et contraintes à la participation des hommes et des femmes au projet et une analyse des risques et opportunités genre du projet;
- L'intégration des enjeux de genre n'est pas limitée au rapport de diagnostic et au PAG, mais étendue à l'ensemble du projet.

Le format des ateliers (virtuel ou présentiel) devra être confirmé avec le MINEDD et l'équipe-projet Expertise France en fonction de la situation sanitaire. En cas d'organisation d'atelier présentiels, les frais de la logistique des différents ateliers / sessions de formation est à la charge d'Expertise France.

La méthodologie fera l'objet d'une description précise et détaillée, dans laquelle le Prestataire justifiera les choix méthodologiques opérés et la répartition des temps sur le terrain.

6 Durée estimée de la prestation et calendrier prévisionnel

Phases	Tâches	Livrables	Date de remise des livrables	Condition de paiement
--------	--------	-----------	------------------------------	-----------------------

Phase 0. Lancement de la prestation	Réunion de lancement de la prestation, visant à préciser le programme et les échéances de l'étude, ainsi que les dispositions logistiques associées.	Note de cadrage	Mars 2023 (5 jours après la réunion de lancement)	10% à la soumission et approbation du livrable
Phase 1. Réalisation d'un diagnostic sur les enjeux de genre	Revue de la littérature et conduite des entretiens ; enquête de terrain auprès de groupes cibles, si besoin ; analyse des données et rédaction du rapport de diagnostic	Rapport de diagnostic	Début mai 2023	30% à la soumission et approbation du livrable
Phase 2. Définition d'un Plan d'action genre pour le projet	Définition du PAG avec les parties prenantes sur la base du diagnostic préalable	Plan d'action	Début juin 2023	30% à la soumission et approbation du livrable
<i>Phase 3. Programme de formation et de renforcement des capacités</i>	<i>Elaboration et mise en œuvre d'un programme de formation et de renforcement des capacités</i>	<i>Programme de formation Supports de formation et guide Rapport d'évaluation des formations</i>	<i>Début juin 2024</i>	<i>30% à la soumission et approbation des livrables</i>

Le contrat prendra la forme d'une prestation de services à bons de commandes en fonction des différents livrables attendus.

7 Livrables attendus

En lien avec le contenu attendu de la prestation décrit ci-dessus, il est attendu du Prestataire les livrables suivants :

- **Note de cadrage**
- **Rapport de diagnostic genre**, comprenant a minima :
 - Un résumé exécutif ;
 - La description des étapes de mise en œuvre de la prestation, y compris les éventuelles difficultés rencontrées ;

- L'analyse détaillée de la situation de référence, documentée par des références bibliographiques, des données quantitatives et qualitatives recueillies lors de la revue de littérature et de l'enquête de terrain ;
 - Une bibliographie précise et détaillée des références utilisées pour le projet ;
 - Les éléments documentant de la mise en œuvre du travail de terrain, par exemple : liste des personnes rencontrées, compte-rendu d'entretiens et/ou de discussions en focus groupes, base de données quantitative, etc.
- **Plan d'action genre**, au format proposé en Annexe 1. Le PAG pourra être précisé par des éléments narratifs facilitant sa bonne mise en œuvre dans le cadre du projet et mettant en exergue des éléments utiles du plan d'action, des ressources humaines et financières, et autres moyens nécessaire à cette mise en œuvre.

Le contenu des livrables de la phase 3 sera défini dans le bon de commande correspondant.

8 Validation des livrables

Chaque livrable fera l'objet d'un débriefing avec l'équipe-projet Expertise France et le partenaire ivoirien qui pourra solliciter des ajustements au/à la Consultant.e. Cette séquence de débriefing/ajustements devra se faire dans la semaine suivant la remise du livrable. Le/la Consultant.e. dispose d'une semaine pour prendre en compte ces ajustements dans une version révisée.

Seront notamment évalués les critères suivants :

- Le caractère synthétique du livrable ;
- La qualité de l'analyse et de la rédaction associée ;
- Le respect des délais ;
- Le respect du périmètre de la Prestation demandée ;
- Le caractère opérationnel des conclusions ;
- La valeur ajoutée proposée par le contenu du livrable.

9 Compétences attendues

L'expert(e) disposera des qualifications et de l'expérience suivantes :

- Solides acquis académiques en études de genre ;
- Bonne connaissance des approches des bailleurs de fonds en matière de genre et d'égalité femmes-hommes ;
- Connaissances des enjeux genre et climat, et de l'intégration de l'intégration des questions de genre dans la planification climat en général ;
- Expérience démontrée en matière de réalisation d'enquêtes de terrain qualitatives et quantitatives et d'études de référence de projets de développement intégrant les enjeux de genre ;
- Compétences démontrées en matière de conduite de réunions, d'atelier, d'entretiens ;
- Connaissances de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique de l'Ouest ;

- Excellentes capacités de synthèse et rédactionnelles ;
- Langues : français ;
- Disponibilité forte sur la période considérée.

10 Contenu de l'offre technique et financière

Les candidatures doivent inclure les éléments suivants :

- Un CV détaillé de l'expert.e proposé.e ;
- Une liste de référence des précédentes missions effectuées ;
- Une note méthodologique (ou offre technique) sur le périmètre de ce qui est attendu dans le cadre de cette mission ;
- Plan de travail et répartition du temps passé sur le terrain ;
- Une proposition financière.

11 Critères d'évaluation

Critères permettant d'apprécier la qualité technique	Nombre de points maximum
1 - Compréhension du contexte et des enjeux du projet	20
2 - Qualité et clarté de la méthodologie de travail proposée dans l'offre technique	20
3 - Pertinence des éléments de cadrage pour la réalisation du diagnostic GESI et du plan d'action pour ce projet	20
4 - Expérience de la candidature – références proposées	20
TOTAL	80

La notation financière (NF sur 20 points maximum) portera sur la comparaison des offres financières de l'ensemble des candidats dont l'offre est régulière.

Annexe 1 – Format de Plan d'action genre

Activités	Responsabilités	Indicateurs de réalisation effective	Moyens de vérification	Ressources	Priorité / Echéance
1. AXE 1 – XXX					
Activité 1.1.					
Activité 1.2.					
2. Axe 2 – XX					
Activité 2.1.					
Activité 2.2.					
...					